

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations d'hébergement et de restauration de l'établissement. Ces Conditions Générales de Vente sont en permanence accessibles dans l'établissement et sur son site Internet. Toute réservation implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions, à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, documents commerciaux, etc... En cas de contradiction entre les dispositions figurant au devis accepté par le client et celles figurant aux présentes C.G.V., les dispositions du devis prévalent.

Le client dispose de la faculté de sauvegarder et d'éditer les présentes conditions générales en utilisant les fonctionnalités standards de son navigateur ou ordinateur.

Objet

Les présentes conditions générales de vente déterminent les obligations ainsi que les droits des parties se rapportant aux réservations effectuées par l'intermédiaire du présent site mis en place par le gardien, N° SIRET 529470593000029, (Assurance responsabilité civile, police AXA), (33) 972 664 418, contact@refugedelagilere.fr

Le gardien désigne le gérant du refuge, vendeur proposant des prestations d'hébergement et de restauration à la vente en ligne.

Le " client " désigne la personne qui achète en ligne des prestations d'hébergement et de restauration dans le refuge.

Réservation

Les conditions générales de ventes doivent obligatoirement être acceptées avant une réservation.

Toute réservation par l'intermédiaire du système en ligne suppose la consultation et l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Arrhes

Les réservations sont effectives à règlement et encaissement d'arrhes déductibles à la fin du séjour convenu, à hauteur d'une valeur de 10€/personne/nuit. Les arrhes ne sont pas remboursables.

Prix et réductions

Les prix indiqués en ligne et dans l'établissement sont en euros et s'entendent par personne.

Délai de réservation

Les réservations par Internet sont possibles et prises en compte jusqu'à 2 jours avant le jour de venue.

Durée de validité de la réservation

La réservation est maintenue jusqu'à l'heure limite d'arrivée indiquée sur le bon de réservation. 18h30 le jour de la réservation pour les demi-pensionnaires, 21h pour les pensionnaires hors sac.

Demi-pension

Les tarifs demi-pension comprennent le dîner (menu unique complet, servi à 19H00), la nuitée et le petit-déjeuner (servi de 7H30 à 8h10). Les repas non pris ne seront ni déduits, ni reportés. Les repas froids non réservés doivent être commandés au minimum la veille avant 17h. Si vous fournissez une boîte réutilisable, une réduction vous sera appliquée.

Les régimes spéciaux doivent être impérativement réservés en ligne (sans viande, sans gluten, allergies), un supplément pourra être appliqué pour la cuisine et les produits utilisés.

En cas d'arrivée tardive, après 18h30, le client est dans l'obligation de prévenir le gardien, celui-ci décidera selon l'heure si la prestation de restauration peut être maintenue.

Le client qui ne se présente pas au petit déjeuner dans les horaires indiqués ne pourra exiger du gardien une prestation de restauration. Cela compliquerait l'organisation interne du refuge.

Mise à disposition

Les dortoirs sont disponibles à partir de 17h00 et doivent être libérés avant 8h30 le lendemain. En cas d'arrivée tardive après 18h30, merci de nous prévenir. Des douches chaudes sont accessibles 24h/24, fonctionnant à jetons payants.

Bivouac

L'accès à l'espace bivouac est proposé au tarif de 8 € par personne, sous réserve de réservation préalable. Le règlement intégral est exigé au moment de la réservation.

Toute personne se présentant sans réservation préalable pourra être accueillie uniquement dans la limite des places disponibles. Dans ce cas, le tarif applicable sera de 15 € par personne, payable sur place avant installation.

Les réservations de bivouac sont non remboursables, y compris en cas d'annulation, de départ anticipé ou de non-présentation.

L'arrivée des personnes en bivouac doit impérativement s'effectuer avant 20h00.

Le bivouac est autorisé uniquement sur l'espace désigné par le gardien.

Les usagers du bivouac s'engagent à respecter l'ensemble des règles en vigueur du Parc national de la Vanoise ainsi que les consignes communiquées par l'établissement.

Une modification de la date de réservation est possible selon disponibilités, sur demande écrite par email (contact@refugedelagliere.fr).

Modification du nombre de participants

Nous attirons votre attention sur le fait que les prestations d'hébergement et de restauration en refuge ne sont pas soumises au délai de rétractation de 14 jours prévu par le Code de la consommation.

Les présentes conditions de vente du refuge précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

La réduction du nombre de participants est considérée comme une annulation partielle de la réservation donnant lieu à l'application de l'article ci-après, qu'il s'agisse notamment d'hébergement, de restauration ou d'espaces loués.

Si le nombre de participants s'avérait supérieur au nombre indiqué lors de la réservation, la mise à disposition des espaces ne serait confirmée qu'après confirmation des disponibilités.

Une modification du nombre de participants ou de durée doit faire l'objet d'une nouvelle réservation.

Paiement anticipé et modification de réservation

Tout client choisissant de régler la totalité de son ou ses séjour(s) à l'avance reconnaît et accepte qu'aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation ou de modification de la prestation réservée et facturée.

De la même manière, toute demande de modification d'une réservation après confirmation et facturation ne pourra pas être systématiquement acceptée par l'établissement, notamment en fonction des disponibilités et des contraintes d'exploitation.

Toute modification acceptée pourra entraîner une facturation complémentaire.

Annulation

La facturation étant faite sur la base des prestations commandées pour la totalité du séjour, le client est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulation ci-après. Les annulations, de tout ou partie de la réservation initiale, doivent être adressées par écrit, par email (contact@refugedelagliere.fr).

En cas d'annulation, aucun remboursement d'arrhes ni avoir ne sera accordé ; seule une modification de date dans la même saison peut être acceptée, sous réserve de disponibilités, sur demande écrite par email (contact@refugedelagliere.fr) avec confirmation en retour.

En aucun cas les arrhes ne peuvent constituer un avoir sur la restauration.

Concernant les réservations de groupes prises directement par le gardien sans versement d'arrhes, l'organisme ou la personne effectuant cette pré réservation s'engagent à confirmer la réservation 21 jours avant la date bloquée.

De plus, le nombre exact et définitif de participants doit être confirmé au plus tard 7 jours avant la date réservée, passé ce délai, la totalité des prestations réservées sera facturée.

Annulation du fait du gardien du refuge. Le gardien pourra annuler la réservation sans frais avant le début du séjour s'il est empêché de fournir la prestation en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables notamment en raison de conditions nivo-météorologiques ou de sécurité exigée.

Le gardien préviendra le client de cette annulation dans les meilleurs délais avant la date du séjour.

Le client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais ne pourra pas exiger de dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.

Séjour écourté

Les arrhes sont déduites du montant total du séjour lorsque celui-ci est effectué conformément à la réservation. Pour toute réservation écourtée, des frais équivalents à ceux de la durée réservée restante seront retenus. En cas de départ anticipé ou de personnes non arrivées, le séjour global réservé doit être réglé dans sa totalité. A titre préventif, il est vivement conseillé au client de souscrire par ses soins une assurance annulation.

Modification des prestations

Toute demande de modification des prestations par rapport aux Conditions Générales de Vente et/ou au devis doit être adressée par écrit (mail contact@refugedelagliere.fr) à l'établissement. Faute d'acceptation écrite de l'établissement, le contrat est réputé perdurer selon les termes et conditions déterminés aux C.G.V.

Attribution

Il nous est impossible de garantir une attribution de lit de manière absolue. Si le nombre de participants s'avérait inférieur ou supérieur au nombre prévu sur le devis, le client pourrait se voir attribuer un autre espace que celui initialement prévu, pour des raisons inhérentes à la gestion de l'établissement.

Pour ces mêmes raisons, le gérant se réserve le droit de vous surclasser du dortoir traditionnel vers le dortoir confort, sans frais supplémentaires.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur du refuge pour le confort de tous les hôtes. Ils ne sont pas admis non plus à l'extérieur, selon la réglementation du Parc National de la Vanoise.

Responsabilité

Le Refuge de la Glière ne saurait être tenu responsable des vols ou pertes d'effets personnels, sauf en cas de faute prouvée de l'établissement.

Sécurité

Les résidents du refuge sont tenus de se conformer aux règles de sécurité affichées. En cas d'incident majeur et conformément aux consignes de sécurité affichées, les résidents doivent prévenir les pompiers, la police ou le SAMU et leur faciliter l'accès au refuge. A cet égard, les accès aux locaux du refuge, et notamment les issues de secours, doivent toujours être dégagées pour permettre le libre passage des secours.

Conformément à l'article 6 du décret n°95-949 du 25/08/1995, relatif à la prévention des risques résultant de l'usage de lits superposés, le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de 6 ans.

Hygiène - respect

Conformément à la législation en vigueur, le Refuge de la Glière est un établissement non-fumeur.

Il y est absolument interdit de fumer dans tout le refuge, dortoirs et communs compris.

Il est absolument interdit de manger et de boire dans les dortoirs et couloirs.

Le client s'engage à faire respecter par les participants et leurs invités l'ensemble des consignes et règlements de l'établissement (notamment l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif). Le client veillera à ce que les participants ne perturbent pas l'exploitation de l'établissement ni ne portent atteinte à la sécurité de l'établissement ainsi que des personnes qui s'y trouvent. A son arrivée, le résident trouve un logement propre et équipé. Il est tenu de le maintenir en bon état de propreté pendant la durée de son séjour.

Il est demandé à chacun d'utiliser un draps sac et une taie d'oreiller personnelle pour dormir.

La qualité de vie du refuge exige une attitude correcte, courtoise et respectueuse de chacun vis-à-vis des autres, notamment en veillant à la tranquillité du lieu.

Pour ces mêmes raisons, nous n'acceptons pas les fêtes bruyantes et tardives (mariages, anniversaires, enterrement de vie de jeune fille/garçon, ...)

La salle commune ferme ses portes à 21h30.

Le silence à l'intérieur du refuge est demandé pour 22h.

Litige – médiation de la consommation

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Période non gardée : versement du montant des prestations d'hébergement

Le client paie le montant relatif au seul hébergement (en période non gardée, aucun service de restauration n'est disponible sur place) 10€/personne et par nuit, tarif unique :

- soit en payant sur place dans le tronc mis à disposition en espèce ou par chèque

- soit en adressant a posteriori un chèque à l'ordre du Refuge de la Glière, 687 rue de la Vanoise, 73350 Champagny en Vanoise.

Ce paiement correspondant à une prestation déjà réalisée n'est pas remboursable.

Le paiement vaut acceptation des conditions. En cas d'absence de paiement, le refuge se réserve le droit de poursuite.

Droit applicable - juridiction

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents, sous réserve des dispositions impératives du Code de la consommation.

L'ensemble des informations relatives à la réservation et accessibles via le système de réservation est présenté en langue française ainsi que dans plusieurs autres langues étrangères. Seule la version française fait foi, les traductions automatiques obtenues à partir d'un outil de traduction automatique n'engagent pas la responsabilité du Refuge de la Glière et son exploitant.

Le client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.